

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

*Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.*

*En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.*

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

*Les liens Internet sont donnés à titre indicatif*

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

<b>1.1 Renseignements généraux</b>	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	<b>Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Roanne</b>

<b>1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :</b>	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	/
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	/

## 2. Coordonnées

<b>2.1 Identification de la personne publique responsable</b>	
Qui est la personne publique responsable ?	Ville de Roanne
<b>Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?</b>	Caroline BUCHET – Service Urbanisme – Ville de Roanne Centre administratif Paul Pillet – Place de l'Hôtel de Ville – 42300 ROANNE – 04.77.23.21.43 - cbuchet@ville-roanne.fr
<b>NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</b>	

## 3. Caractéristiques générales de votre projet

<b>3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?</b>		
<b>Oui</b>	<b>Non</b>	Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours

<p>• <b>3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?</b></p>		
		<p>SCOT Roannais Révision approuvée par délibération du Comité Syndical le 4 octobre 2017</p>

<p>• <b>3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?</b></p>		
		<p><i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</i> Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2016. Évaluation environnementale réalisée dans le cadre du diagnostic (cf. rapport de présentation). <i>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i></p>
Oui	Non	<p><u>Nature des évolutions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter et corriger certains articles du règlement facilitant la compréhension et l'instruction des demandes d'autorisation et dans un souci de cohérence ;</li> <li>- Créer un emplacement réservé rue Benoit Raclet au profit de Roannais Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité, dans le cadre d'un projet d'extension des entrepôts du Service des Transports de l'Agglomération Roannaise (STAR) ;</li> </ul>

<p>• <b>3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?</b></p>	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	35 913 habitants (population totale au 1 <sup>er</sup> janvier 2019)
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	16,1 km <sup>2</sup>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre :</b> document graphique du plan en vigueur ou du projet	<p><i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i></p> <p>Zones U = 1 027 ha Zones AU = 3,1 ha Zones N = 577 ha</p>

<p>• <b>3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?</b></p>	
<p><b>Annexe à joindre :</b> pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)</p>	
<p>Les grandes orientations d'aménagement restent inchangées par rapport au PLU approuvé en 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Ville en métamorphose ;</li> <li>- La Ville attractive ;</li> <li>- La Ville Verte et Bleue ;</li> </ul> <p>Cf. PADD du PLU approuvé en 2016.</p>	

<p>• <b>3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?</b></p>	
<p><b>Annexe à joindre :</b> délibération engageant la procédure <b>Arrêté</b></p>	
<p>• <b>Par exemple :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>de manière générale (élaboration/révision) :</b> perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet</li> <li>• <b>de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) :</b> ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?</li> </ul>	
<p><u>Nature des évolutions (cf. arrêté et notice explicative ci-joints) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter et corriger certains articles du règlement facilitant la compréhension et l'instruction des demandes d'autorisation et dans un souci de cohérence ;</li> <li>- Créer un emplacement réservé rue Benoit Raclet au profit de Roannais Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité, dans le cadre d'un projet d'extension des entrepôts du Service des Transports de l'Agglomération Roannaise (STAR) ;</li> </ul>	

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?		
•	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher créée)	
Oui	Non	

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
• Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
• Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270</a>		X	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? <a href="http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection%20du%20zonage%20«%20Loi%20Littoral%20»">http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection du zonage « Loi Littoral »</a>		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? <a href="http://www.gesteau.eaufrance.fr/">http://www.gesteau.eaufrance.fr/</a>	X		Le territoire communal est concerné par : le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Loire en Rhône-Alpes. Le projet de modification du PLU n'aura pas d'impact sur ces schémas.
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		Communauté d'agglomération ROANNAIS AGGLOMERATION

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?	
• Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone	
La modification du PLU concerne un point de zonage particulier avec la création d'un emplacement réservé rue Benoit Raclet au profit de Roannais Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité, dans le cadre d'un projet d'extension des entrepôts du Service des Transports de l'Agglomération Roannaise (STAR) ; Tout est précisé dans la notice explicative jointe.	

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine



<p>• <b>4.1 Présentation de votre projet</b></p>	
<p>•</p> <p>• <b>À quel type de commune appartenez-vous ?</b></p> <p>• <b>Sélectionnez dans la liste ci-contre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Commune de centralité urbaine</b></li> <li>• <del>Commune péri-urbaine de première couronne</del></li> <li>• <del>Commune péri-urbaine éloignée</del></li> <li>• <del>Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</del></li> <li>• <del>Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</del></li> <li>• <del>Commune rurale</del></li> <li>• <del>Autre : .... (précisez)</del></li> </ul>
<p>• <b>4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez : <b>NON</b></b></p>	
<p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	/
<p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p>	/
<p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	/
<p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>	/
<p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p>	/
<p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p>	/
<p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre</p>	
<p><i>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension</li> <li>2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs</li> <li>3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant</li> <li>4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation</li> <li>5. les objectifs de densité</li> <li>6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</li> </ol>	
<p>• <b>4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez : <b>OUI</b></b></p>	
<p>Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?</p>	<p>Oui comme un espace économique de niveau métropolitain (Secteur Nord de Roanne). Cela correspond à la zone Economique (UE) au plan de zonage du PLU.</p>
<p>Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?</p>	<p>Les 3 parcelles, sur lesquelles serait mis en oeuvre l'emplacement réservé, représentent une superficie de 8 880 m<sup>2</sup>. Il s'agit de dédier ces terrains aujourd'hui en zone UE (économique) à l'extension du dépôt de bus de la STAR nécessaire en vue du déploiement d'une flotte 100 % électrique de bus. Ce projet est porté par Roannais Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité (cf. notice explicative ci-jointe).</p>
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	<p>La zone Economique (UE) identifiée au PLU représente 249 ha. La mise en oeuvre d'un emplacement réservé n'a pas vocation à modifier le zonage des parcelles concernées par cet ER. Ces 3 parcelles resteront en zone UE.</p>
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> </ul>	/

<p>• <b>4.1 Présentation de votre projet</b></p>	
<p>• quel est leur taux d'occupation ?</p>	
<p>Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?</p>	<p>Le phasage dépendra surtout de l'opportunité pour Roannais Agglomération d'acquérir les bâtiments implantés sur les 3 parcelles concernées par l'emplacement réservé.</p>
<p>Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)</p>	
<p>Mise en place d'un emplacement réservé (n°19) pour permettre l'extension du dépôt de bus de la STAR, situé sur la parcelle riveraine (cf. plan de zonage ci-joint).</p>	

<p>• <b>4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers</b></p>			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		X	<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>
Des espaces boisés ?		X	<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p>
<p>Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?</p>		X	<p><i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</i></p>
<p>Complétez si nécessaire</p>			
<p><b>La commune de Roanne n'a pas d'espaces agricoles.</b></p> <p><b>La modification du PLU ne porte pas sur des espaces naturels ou forestiers.</b></p>			

<p>• <b>4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité</b></p>			
<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?</p> <p><a href="http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p><a href="http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p><a href="http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>		X	

• <b>4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
e_r82.map			
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		X	
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?  <a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a> <a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a> <a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a>		X	
Complétez si nécessaire			
<b>=&gt; Le projet de modification du PLU n'a pas vocation à remettre en cause les milieux naturels sensible et la biodiversité identifiés.</b>			

• <b>4.4 Continuités écologiques</b>			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	Non	Evaluation environnementale dans le rapport de présentation du PLU de 2016.  Identification d'une Trame Verte et Bleue faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation « maillage vert et bleu » au PLU. Les préconisations sont les suivantes : maintenir et conforter le potentiel de biodiversité du territoire ; développer la trame verte urbaine en créant plus de connectivité et de continuité écologique et paysagère.
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? <a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>	SRCE Rhône-Alpes approuvé en juin 2014 : - Trame Verte et Bleue - Corridors écologiques		
• <b>4.5 Paysage, patrimoine bâti</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>		X	
Perspectives paysagères identifiées comme		X	

• 4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?			
Complétez si nécessaire			
<b>=&gt; Le projet de modification du PLU n'a pas vocation à remettre en cause le paysage et le patrimoine bâti identifiés.</b>			

• 4.6 Ressource en eau			
<b>Captages</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	
<b>Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales</b>			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	X		Le schéma Directeur assure à l'horizon 2030 l'adéquation entre les ressources et les besoins.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>	X		L'impact est maîtrisé au travers de l'arrêté préfectoral assurant l'impact sur les milieux.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?	X		Roannaise de l'Eau, Syndicat du cycle de l'eau sur le territoire, a mis en place un zonage pluvial décrivant les principes de gestion des eaux pluviales. L'objectif de ce document est de s'assurer de la maîtrise du ruissellement et de privilégier l'infiltration des eaux pluviales. Ce document est intégré au PLU et s'applique donc pour tout projet d'urbanisme.  => Le projet de modification ne remet pas en cause ses principes.
Complétez si nécessaire			
<b>=&gt; Le projet de modification du PLU n'a pas vocation à remettre en cause les usages et les enjeux identifiés.</b>			

• 4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués : base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>		X	
Anciens sites industriels et activités de		X	

• <b>4.7 Sols et sous-sol</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
services : base de données BASIAS ? <a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>			
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
Complétez si nécessaire			
<b>=&gt; Le projet de modification du PLU n'a pas vocation à remettre en cause les enjeux identifiés.</b>			

• <b>4.8 Risques et nuisances</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		X	
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?		X	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	
Complétez si nécessaire			
<b>=&gt; Le projet de modification du PLU n'a pas vocation à remettre en cause les risques et les enjeux identifiés.</b>			

• <b>4.9 Air, énergie, climat</b>			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	X		Gare routière et gare SNCF Réseau STAR (Service des Transports de l'Agglomération Roannaise)
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?  Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			
<b>=&gt; Le projet de modification du PLU ne remet pas en cause les plans mis en œuvre et les enjeux identifiés. La</b>			



• 4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?  <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
<p><b>création d'un emplacement réservé au PLU a pour but justement de répondre aux besoins de Roannais Agglomération, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, qui souhaite étendre le parking actuel du dépôt du Service des Transports de l'Agglomération Roannaise (STAR).</b></p> <p><b>En effet, Roannais Agglomération projette d'équiper ses lignes principales du réseau de transport en commun de bus électriques et à ce titre, le déploiement de cette flotte 100 % électrique nécessite la réalisation d'aménagement et implique d'étendre le parking actuel de la STAR.</b></p>			

## 5. Annexes (rappel)

<p><b>Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :</b></p> <p>– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;</p> <p>– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)</p>		
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	• <input checked="" type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input checked="" type="checkbox"/>

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : - 2 SEP. 2020

Lieu : ROANNE

NOM

PRENOM

SIGNATURE

Yves NICOLIN, Maire de Roanne



## ANNEXE 1

## Contacts

<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier</i></li><li>• <i>Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.</i></li></ul>	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Caroline BUCHET, Responsable service Urbanisme
<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel</i></li></ul>	04.77.23.21.43 – cbuchet@ville-roanne.fr

